

Comment Aero 145 Aegis va booster l'emploi à l'aéroport d'Avignon



Particulièrement soutenu par la CCI de Vaucluse, la Région Sud et BPI France via le plan France Relance, le projet de la société Aero 145 Aegis prévoit la création d'une société de maintenance aéronautique implantée sur la zone d'activités de l'Aéroport Avignon-Provence. Désormais entré dans sa phase opérationnelle le dossier, qui doit être présenté en détail cette semaine, table sur un investissement de l'ordre de 34M€. De quoi générer 220 emplois directs d'ici 3 ans.

Cela faisait 7 ans que les porteurs de ce projet travaillaient sur ce nouveau concept de 'guichet unique' concentrant en même lieu des activités de maintenance aéronautique comprenant des ateliers ainsi que des capacités de stockage, d'entretien, de conversion, de peinture et de déconstruction d'avions régionaux à turbopropulseurs (type ATR ou Bombardier) et moyens courriers monocouloirs (type Airbus 320 ou Boeing 737). Mais avant d'atterrir sous le ciel de Provence, ce projet a pourtant failli se poser ailleurs. D'abord en Serbie, puis en Roumanie, en Bulgarie et enfin en Espagne. Perpignan et ensuite Béziers ont également été sur les rangs ainsi que plusieurs autres endroits en France pour accueillir ce site unique en Europe.

Ecrit par Laurent Garcia le 17 juillet 2022

Pourquoi Avignon ?

Si Avignon a finalement été retenue, c'est que la plate-forme aéroportuaire, avec laquelle les premiers contacts remontent à avril 2021, dispose de conditions d'accès stratégiques uniques, d'une réserve foncière importante ainsi que d'un climat idéal pour travailler sur des avions. Par ailleurs, les porteurs du projet sont également très attachés à cette région et souhaitent également apporter leur 'pierre' au développement économique du Grand Avignon. Une contribution qui prendra la forme d'un investissement de 34M€ et qui devrait générer plus de 220 emplois directs d'ici 3 ans. Côté activité, Aero 145 Aegis prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 47M€ sur 3 ans en traitant un peu plus de 300 aéronefs durant cette période.

L'activité va débuter à la rentrée

Concrètement, après avoir domicilié son siège social dans la zone de l'aéroport d'Avignon, Aero 145 Aegis vient de louer le hangar H21 ainsi qu'un autre hangar temporaire pour disposer de 2 449m² afin de débiter son activité à partir du 1^{er} septembre prochain. Pour cela, la société présidée par Joseph Heraief s'appuiera déjà sur une première équipe de 35 personnes. Le projet prévoit ensuite, sous réserve des autorisations de permis de construire, la réalisation de 2 tranches de hangars supplémentaires. Une première phase pour les bâtiments H1 à H4 avec une mise en service espérée mi-2024 pour atteindre une capacité d'accueil de 10 780m² pour 170 employés et une seconde pour les hangars H5 et H6 en 2025 (pour porter l'ensemble à 14 839m² et 221 salariés).



Un projet modèle ?



Ecrit par Laurent Garcia le 17 juillet 2022

Avec la création de cette offre unique de services centralisés, les responsables du projet mettent également en avant l'aspect éco-responsable de leur démarche dans un secteur plutôt montré du doigt ces dernières années pour sa gourmandise environnementale. En effet, en étant les premiers à proposer tous ces services réunis en un même lieu en Europe, Aero 145 Aegis estime que cela va permettre de réduire drastiquement les émissions de CO2 en économisant l'équivalent de 8 937 tonnes de déchets ménagers. C'est ce que génère par an une ville d'un peu plus de 25 000 habitants.

Un engagement éco-responsable

Par ailleurs, sur les 34M€ d'investissement, 5M€ le seront pour préserver l'environnement en allant au-delà des normes européennes requises dans ce secteur d'activité. Cet engagement éco-responsable se traduira ainsi notamment par la pose de 14 000m2 de panneaux photovoltaïques en toiture des futurs bâtiments, l'acquisition d'une flotte de véhicules société électriques, une gestion et un recyclage des déchets à plus de 90%, une faible consommation d'eau (activités en circuit fermé), zéro pollution gazeuse (activités en circuit fermé), une mise en place de l'Iso 14001 comme système de gestion environnementale et un objectif de certification ACA (Airport Carbon Accreditation) en 2023 en lien direct avec la direction de l'aéroport.

Nuisances résiduelles...

Côté nuisance, et c'est l'un des points forts du projet, l'activité ne devrait générer que 2 à 3 rotations d'aéronefs hebdomadaires, soit une augmentation du trafic actuel de +0,6%. Par ailleurs, le niveau sonore des avions qui seront traités sur le futur site avignonnais ne devrait pas excéder 68db, soit l'équivalent d'un lave-vaisselle.

Quant au trafic routier, c'est l'équivalent de 3 à 5 conteneurs qui devrait circuler chaque mois sur les routes de la zone. Même visuellement les promoteurs du projet assurent qu'aucune zone de parking d'avions ne sera visible depuis la périphérie immédiate de la zone aéroportuaire. Toutes les activités industrielles seront réalisées en milieu clos et fermé.

Une implantation tombée du ciel

Dans un département, classé parmi les plus pauvres de France, cette implantation apparaît comme une aubaine. C'est certainement pour cela, que le dossier a bénéficié d'un soutien sans faille de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse, gestionnaire de l'aéroport, ainsi que du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, propriétaire du foncier de la plateforme aéroportuaire de la cité des papes dont il a confié la gestion à l'organisme consulaire vaclusien.

Convaincu de la démarche, la Région vient d'ailleurs d'octroyer une aide de 400 000€ à Aero 145 Aegis. Dans le même temps, BPI France vient aussi d'accorder une subvention de 690 000€ dans le cadre du plan de l'Etat 'France relance'. Ces aides, preuves de la confiance des pouvoirs publics dans le projet, devraient ainsi permettre d'accélérer les derniers investissements afin d'acheter les premiers équipements et de procéder aux premières embauches.

Les collectivités du territoire ne devraient pas être perdantes non plus puisque le projet devrait générer 10,8M€ rien qu'en retombées fiscales.

Écrit par Laurent Garcia le 17 juillet 2022

